

## **Anne Hidalgo dévoile la « Carte de la citoyenne et du citoyen de Paris »**

**Anne Hidalgo a dévoilé mercredi la « Carte de la citoyenne et du citoyen de Paris » et en a remis les premiers exemplaires à un panel de Parisiens, lors d'une conférence de lancement à l'Hôtel de Ville. Porteuse des valeurs d'ouverture et de solidarité de Paris, elle donne aussi accès à des événements et à des services, afin d'encourager à l'engagement citoyen.**

Au lendemain des attentats de janvier 2015, Anne Hidalgo avait annoncé une série de mesures pour renforcer le vivre-ensemble à Paris, parmi lesquelles la création d'une « Carte de la citoyenne et du citoyen de Paris ». Pendant un an, sous l'impulsion d'Emmanuel Grégoire et de Pauline Véron, adjoints à la Maire, les services municipaux ont travaillé de façon transversale à son élaboration.

Mercredi, Anne Hidalgo a dévoilé cette carte, détaillé son contenu et remis les premiers exemplaires à un panel de Parisiens, lors d'une conférence de lancement à l'Hôtel de Ville. Parmi ces tout premiers détenteurs : des enfants, un membre du Conseil Parisien de la Jeunesse, un jeune en service civique engagé en faveur de personnes réfugiées, un jeune suivant le programme tutorat de la Ville dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance et des adultes tirés au sort.

« Cette carte s'inscrit dans une logique d'inclusion et d'adhésion citoyenne. Elle prolonge les expériences menées avec succès dans d'autres villes-monde, comme New York et San Francisco. Tous les habitants de Paris, âgés de 7 ans ou plus, peuvent en bénéficier, sans distinction de nationalité ou de statut », a expliqué la Maire de Paris.

Porteuse de valeurs communes, en lien avec l'identité de Paris, la Carte de la citoyenne et du citoyen de Paris donne aussi accès à des événements, comme la découverte des institutions parisiennes, de sites historiques de Paris ou d'équipements municipaux : écluse la Villette, canal Saint-Martin, etc. « Elle ouvre aussi droit à des formations et facilite l'accès à des services publics, tels que les bibliothèques parisiennes », a souligné Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge des services publics, des ressources humaines et de la modernisation de l'administration.

« Nous avons la volonté d'enrichir et de développer chaque année son contenu, en prenant en compte l'avis et les attentes des Parisiens, afin qu'elle soit utile au quotidien et contribuer à encourager l'engagement citoyen », a également ajouté Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.